



Haute Tension

Haute Tension

Numéro 33

2^{ème} trimestre
2009

trimestriel

Art:1 de la Charte Constitutionnelle sur l'environnement
: « Chacun a le droit de vivre dans un environnement Équilibré et respectueux de sa santé »

Bulletin d'information de ●Point à la Ligne !

ISSN 1767-4573

Après notre Assemblée Générale: Ça avance ! ?

Vous trouverez page suivante un compte rendu de notre dernière Assemblée Générale. Le Maire s'est déplacé à cette réunion ainsi que le Député, le Conseiller Général et 3 Conseillers Municipaux de Louvres. Il est aurait été correct que d'avantage d'adhérents et de riverains fassent le même effort...

Le Maire a compris notre demande de réunir les associations de Louvres concernées par le déplacement de la Ligne THT. Après un rapide échange de courrier, nous sommes invités à une réunion qui devrait regrouper des associations de Louvres intéressées et certains partenaires du dossier: EPA Plaine de France, RTE, Conseil Régional, Conseil Général, Communauté de Communes, plus le Député.

Cette réunion permettra (c'est notre souhait) d'aplanir les incompréhensions et d'ouvrir le dialogue.

Nous en ferons le bilan dans le prochain Bulletin



Dans ce numéro :

Edito	1
Assemblée Générale	2
Assemblée Générale	3
Tracé déplacement	4

la réunion du Comité de pilotage le 10 juin 2008

Le **financement du déplacement était sensé être bouclé** depuis le Protocole du 1^{er} mars 2006, rédigé par la Sous-Préfète de Sarcelles Mme Polvé. La longue période des signatures s'était terminée par celle du Conseil Régional d'Ile de France le 22 mars 2007. Ensuite rien ne s'est passé, les modalités de la part de financement de l'Etat n'étant pas précisées. Il a fallu attendre le 10 juin 2008 pour que les services de l'Etat, trouvent enfin comment apporter la part promise depuis juillet 2003, par le Sous-Préfet de l'époque M. Giraud.

Nous avons été reçu par le nouveau Sous-Préfet, M. d'Abzac le 22 février. Il souhaitait mieux connaître le dossier. Il a ensuite réuni un Comité de Pilotage le 10 juin 2008. Le Sous-Préfet nous a annoncé que le Conseil d'Administration de l'EPA Plaine de France avait accepté lors de son CA du 23 mai 2008 d'apporter, au nom de l'Etat les 300000 € prévus. L'EPA (Etablissement Public d'Aménagement) participera au budget du déplacement, dans le cadre de l'aménagement de Louvres/Puiseux.

Comme vous le savez, cet aménagement comprend le quartier de la gare, les nouveaux quartiers à construire dont l'éco-quartier.

Cette fois, le déplacement semble sur de bons rails, cette opportunité de l'aménagement du secteur est une réelle chance. L'emprise de la ligne qui ne concerne que la zone sud de l'aménagement, s'oppose à la réalisation d'un éco-quartier car le principe de précaution, déjà appliqué à Louvres ne le permet pas. Le déplacement de la ligne devient une

exigence de cet aménagement.

Notre manifestation du samedi 19 avril a permis une nouvelle fois de rappeler notre volonté d'obtenir le déplacement.

Le refus d'un permis de construire à proximité de la ligne.

Un permis de construire déposé le 19/06/2008 a été refusé le 29/09/2008. Il s'agissait d'un projet de construction d'un immeuble de 43 logements en remplacement du garage situé juste à côté de la Ligne THT au pied d'un pylône.

Suite à ce rejet nous avons publié un communiqué de presse dont la substance était :

Ce permis a été refusé par Monsieur le maire de Louvres qui évoque le Principe de Précaution et s'appuie sur l'article 5 de la loi constitutionnelle N° 2002-205

L'association ●Point à la Ligne ! se réjouit de l'application du Principe de Précaution par le Maire de Louvres.

Par ce communiqué adressé à la presse, nous avons salué cette décision. Cette application du principe de précaution conforte notre exigence du déplacement de la Ligne.

la reconnaissance du bien fondé du déplacement de la ligne THT, par le GRALP (Groupe de Recherche Archéologique de Louvres en Paris)

Pour eux, des ruines du château d'Orville situées en bordure de la Francilienne et le vallon d'Orville présente d'après leurs recherches, des caractéristiques intéressantes. Le **GRALP** contestait le tracé retenu :

Au nom du respect de la biodiversité du vallon d'Orville, pour la valeur préhistorique, historique et géologique de ce vallon et affirmait leur préférence pour un tracé passant par le Nord de Louvres.

Néanmoins le **GRALP** a reconnu le bien fondé du déplacement pour les riverains de la THT, mais **souligné son souhait de promouvoir un autre tracé**, il a proposé que soit étudié un tracé qui passerait sur l'autre versant de la Francilienne

Pour **●Point à la Ligne !** deux passages au dessus de la Francilienne risquent de présenter des difficultés. Il ne s'agit pas de transférer même partiellement, aux habitants de GOUSSAINVILLE ce que nous estimons néfaste pour nous.

Le GRALP et ●Point à la Ligne ! décide de relancer la commune et la communauté de communes pour qu'un collectif, réunissant, les associations concernées soit créé pour rapprocher les positions de chacun.

Nos demandes au Maire et au Président de la Communauté de Communes faites par courrier en décembre et réitérées avec l'invitation à cette réunion, n'ont pas eu de réponse à ce jour.

l'attitude positive de RTE

Le 11 mars 2008 en réponse à l'un de nos courriers, le Directeur régional de RTE souhaite être un acteur de la réussite de ce projet.

Depuis le Comité de pilotage RTE a entrepris la pré concertation par des contacts avec le Préfet, la DRIRE, la DGAC etc.

Ils nous ont dit que la première réunion de concertation pourrait se tenir dans le courant de l'été 2009.



Nous avons rencontré les membres de cette association, car nous les savons opposés au déplacement de la Ligne près de la Francilienne.

Perspectives 2009

Pour que l'année 2009 soit également positive nous devons rester vigilants car nous avons des handicaps à surmonter et le déplacement n'est pas encore réalisé

Les dangers demeurent pour les riverains : Le CRIIREM vient de publier les résultats d'une étude sur les problèmes de santé qui nous interroge car nous constatons un certain nombre de ces maux à Louvres. Les chutes de pylônes et de câbles dont nous avons été à nouveau témoins dans le sud-ouest en janvier 2009, ne font qu'augmenter notre inquiétude à chaque an-

nonce de vent fort dans la région.

14 ans après le démarrage de ● **Point à la Ligne !**, nous savons que rien n'est simple et qu'après des avancées il y a souvent des reculs.

De nombreux riverains, adhérents ou soutiens de notre combat, quittent Louvres et leurs remplaçants connaissent mal notre histoire. Nous devons trouver les moyens de les mobiliser.

Nous allons à nouveau entrer dès le mois de juin dans une nouvelle période d'élections avec les Européennes. Puis en 2010 ce seront les élec-

tions Régionales. Nous avons l'expérience de ces périodes pendant lesquelles il n'est pas facile d'exister pour une association comme la notre.

Il est nécessaire de trouver un nouveau souffle et des bénévoles pour suppléer les anciens que nous sommes devenus.

Mais grâce à vous tous nous surmonterons ces difficultés et nous pourrions dire enfin : ●Point à la Ligne ! La question qui demeure estQUAND ? Cela n'a que trop duré.

Le financement du déplacement est maintenant réparti comme suit :

Financier	Somme	Date de décision
Commune de Louvres	150 000€	24 mars 2006
Conseil Général du Val d'Oise	500 000€	19 mai 2006
Communauté de Communes Roissy Porte de FRANCE	150 000€	20 juin 2006
Conseil Régional d'Île de France	2 800 000€	22 mars 2007
RTE/EDF	3 100 000€	Protocole du 1er mars 2006
EPA Plaine de France agissant au nom de l'Etat dans le cadre de l'opération de développement du pôle urbain de Louvres Puiseux (*)	300 000€	Protocole du 1er mars 2006 CA de L'EPAD du 23 mai 2008
Coût Total	7 000 000€	

(*) ce changement de financement, a fait modifier le protocole de mars 2006 et a obligé à le signer à nouveau.

Adhérez, renouvez votre confiance , c'est votre soutien qui nous permettra de gagner !

Une association ce n'est pas que quelques membres qui se réunissent et tentent de faire avancer notre action pour obtenir le déplacement de la Ligne.

Si nous avons obtenu des résultats positifs (mais pas définitifs) c'est grâce à l'action de nombreux adhérents, riverains, habitants de Louvres ou amis.

Depuis bientôt 15 ans que nous avons créé ●**Point à la Ligne !**, ensemble nous avons fait de nombreuses manifestations, tenus des conférences, des réunions, réalisés des multitudes

de courriers. Le nombre d'heures passées par tous les bénévoles n'est pas calculable tellement cela représente de temps!

Maintenant nous sommes proches du but, il ne faut pas baisser les bras, nous vous demandons de manifester à nouveau votre soutien en payant votre cotisation annuelle : 10€ . Cela nous permettra de continuer à vous informer. Merci de votre compréhension.

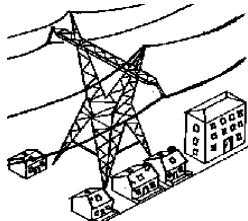
Des bénévoles vous solliciteront dans les prochaines semaines. Merci



Même du stade on voit des pylônes

●Point à la LIGNE !

Comité de défense contre la Ligne à Haute Tension



Association loi 1901
déclarée sous
N° 1203 à la SOUS
PREFECTURE de
SARCELLES
N°SIREN: 442 664 579
N°SIRET 442 664 579
00012

Directeur de la publication:
André DELANGLE
Journal tiré à 450
exemplaires
imprimé par nos soins
Reproduction d'articles
autorisée sous réserve de
citer l'origine.

Photos: ●Point à la LIGNE !

●POINT À LA LIGNE! C'EST :

●Point à la LIGNE ! a été créée en 1995 et regroupe les riverains de la ligne à Très Haute Tension (400000 volts) qui surplombe : La Fontaine Ste Geneviève, La Pépinière Le Roncé et la résidence Malraux, elle passe à proximité de la rue Victor Baron et coupe l'Avenue Charles de Gaulle (total 350 logements, plus 2 écoles, un gymnase et quelques entreprises) .

●Point à la LIGNE ! participe au Comité de pilotage placé sous la Présidence de M. le Sous-Préfet de Sarcelles.

●Point à la LIGNE ! a obtenu que le déplacement de la ligne à Haute Tension soit prévu au SUD de Louvres, le long de la Francilienne et de la Ligne du TGV.

●Point à la LIGNE ! 43 av Charles de Gaulle 95380 LOUVRES Tel : 01 34 68 71 75

courriel: pointalaligne@voilà.fr Président : A. DELANGLE / Vice-Président : D. LE ROY / Secrétaire : G. COINT / Secrétaire Adjoint : Michel WAGNEZ / Trésorière : CH. LE FAOU / Trésorière Adjointe : E. HANNA-ANCORA

Votre soutien est plus que jamais nécessaire :

rejoignez-nous Bulletin à découper et à retourner à ●Point à la Ligne ! 43 Avenue Ch. de Gaulle 95380 Louvres

☐ Je prends mon adhésion et j'adresse un chèque de 10 € à l'ordre de: ●Point à la Ligne !

☐ Je souhaite recevoir le bulletin **HAUTE TENSION** (abonnement gratuit)

Nom _____ Prénom _____

N° _____ rue _____ Date et Signature _____

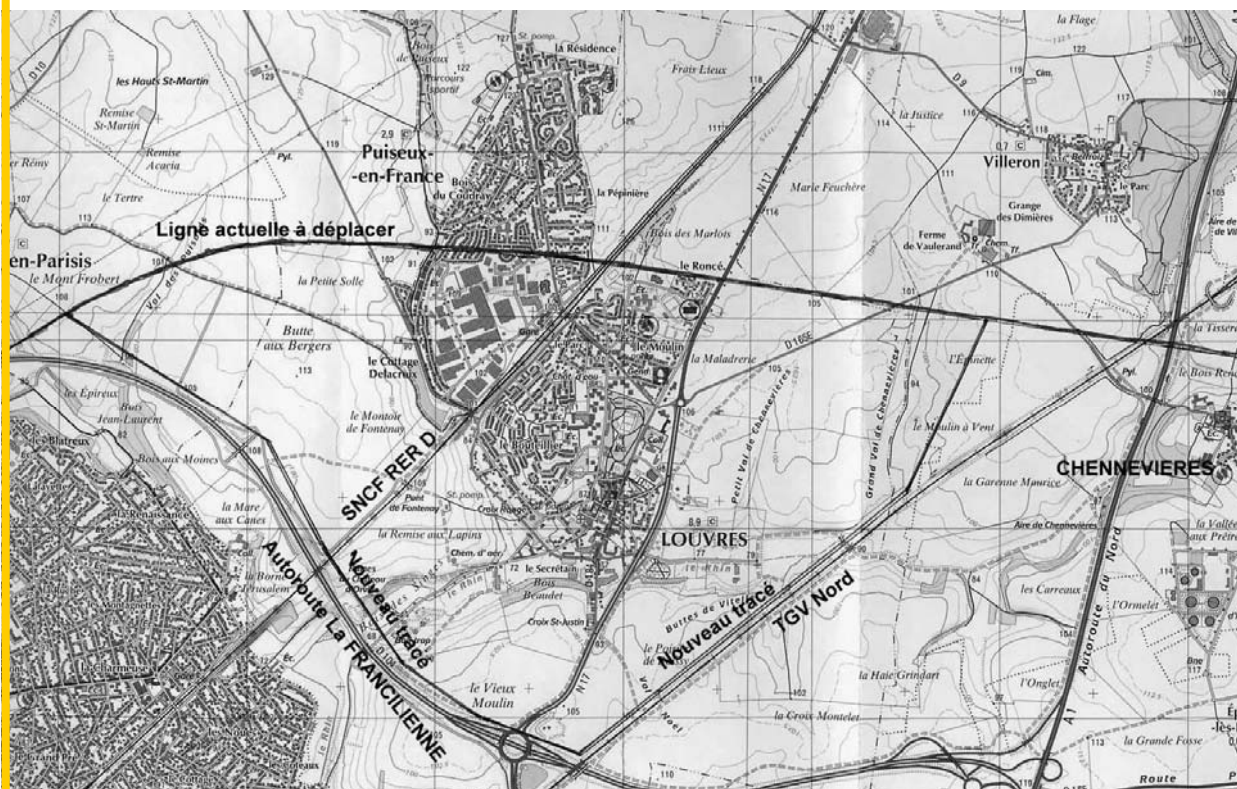
Ville _____ Code Postal _____

Adresse électronique _____

Le projet du déplacement au Sud de Louvres

Ce tracé présente l'avantage d'éloigner la Ligne de 400000 volts de toute habitation et de regrouper les nuisances le long de la Francilienne puis du TGV Nord tout en restant pour

l'essentiel
sur Lou-
vres



Maintenant
que le finan-
cement est
a c q u i s ,
comme il
reste encore
de nombreu-
ses procédu-
res à accom-
plir, il n'y a
plus de
temps à per-
dre!